

AA002

BASES

2 jours 14 heures

1 180 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Souscrire les garanties de la RC des associations

Des garanties au règlement

COMPÉTENCES VISÉES

- **Identification** et recueil des besoins de couverture des risques.
- **Analyse** acceptation et tarification des risques.
- **Caractériser** les risques assurantiels (nature du risque qualité du risque vulnérabilité du risque).

PROGRAMME

A. MONDE ASSOCIATIF FRANÇAIS ET PROBLÉMATIQUE ASSURANCE RC

1. Panorama des associations en France : chiffres et segmentation
2. Statuts associatifs : loi 1901 et statuts particuliers
3. Problématique de l'assurance RC des associations : diversité des activités des associations et les impacts importants pour l'assureur

B. RÉGIME JURIDIQUE APPLICABLE AUX ASSOCIATIONS

1. Responsabilité civile des associations
 - a) application du régime général
 - b) points récurrents de la responsabilité civile des associations
2. Responsabilité civile des dirigeants des associations : la RCMS
 - a) notion de dirigeant
 - b) principe : la responsabilité de la personne morale
 - c) exception : la responsabilité personnelle des dirigeants
3. Pénalisation de la vie associative
 - a) principes généraux de la responsabilité pénale des associations
 - b) responsabilité pénale personnelle des dirigeants

C. ÉLABORATION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE RC ASSOCIATIONS

1. Analyse de risque indispensable : recueillir l'information et mesurer le risque
2. Connaître les assurances obligatoires sur le segment associatif : RC des associations sportives, la RC organisateur de voyages et de séjours, la RC médicale, la RC des établissements sociaux éducatifs
3. Construction du contrat : notion d'assuré, la garantie et les capitaux
4. Points sensibles pour la gestion des sinistres
5. Autres besoins en garanties de l'association

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile
- Chargés d'indemnisation responsabilité civile
- Agents, courtiers, chargés de clientèle

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA041 - AA037

POINTS FORTS

Le formateur expose les offres d'assurance proposées aux associations en matière de RC. Des applications pratiques permettent de valider les connaissances.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)
Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

03B - Vente en bureau ou point de vente, 03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 04B - Expertise salariée, 05A - Souscription des risques non standard, 05C - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation